

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING - TL -

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

La société TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR) et Cabinet FINOR (Fayçal DERBEL).

BILAN ARRETE AU 30 juin 2009

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre	Notes	30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008		2009	2008	2008
ACTIFS								
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 082 736	6 025 589	600 365				
Créances sur la clientèle								
Créances de leasing : Encours Financiers		345 700 253	306 010 045	327 935 751				
Moins : provisions		(9 618 124)	(9 599 251)	(11 039 614)				
	4	336 082 129	296 410 794	316 896 137				
Créances de leasing : Impayés		12 600 426	14 919 032	12 680 204				
Moins : provisions et produits réservés		(10 509 029)	(12 653 690)	(10 698 652)				
	5	2 091 397	2 265 342	1 981 552				
Intérêts constatés d'avance		(2 295 998)	(2 031 707)	(2 273 638)				
Total des créances sur la clientèle		335 877 528	296 644 429	316 604 050				
Portefeuille titres de placement		21 244	15 155	63 768				
Portefeuille d'investissement								
Portefeuille d'investissement brut		25 638 347	23 558 095	23 040 093				
Moins : provisions		(628 584)	(848 562)	(471 958)				
Total Portefeuille d'investissement	6	25 009 763	22 709 533	22 568 135				
Valeurs immobilisées								
Immobilisations incorporelles		2 471 688	2 302 959	2 364 627				
Moins : amortissements		(2 073 433)	(1 825 640)	(1 947 559)				
	7	398 255	477 319	417 069				
Immobilisations corporelles		4 718 269	3 812 346	4 203 451				
Moins : amortissements		(2 313 922)	(2 058 861)	(2 199 949)				
	8	2 404 347	1 753 485	2 003 502				
Total des valeurs immobilisées		2 802 602	2 230 804	2 420 571				
Autres actifs	9	6 322 480	6 208 782	5 245 347				
TOTAL DES ACTIFS		371 116 352	333 834 292	347 502 235				
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES								
PASSIFS								
Emprunts et ressources spéciales								
Concours bancaires	10	8 507 212	8 843 864	7 328 455				
Emprunts et dettes rattachées	11	266 204 326	233 663 594	250 766 060				
Total Emprunts et ressources spéciales		274 711 539	242 507 458	258 094 514				
Autres Passifs								
Dettes envers la clientèle	12	8 821 061	8 745 486	7 915 871				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	18 635 905	20 145 505	16 244 917				
Provisions pour passifs et charges	14	1 378 141	1 156 753	1 145 630				
Autres	15	5 236 729	4 214 151	4 115 152				
Total des autres Passifs		34 071 836	34 261 895	29 421 769				
CAPITAUX PROPRES								
Capital social		29 000 000	28 500 000	28 500 000				
Réserves		14 488 507	15 988 507	15 988 507				
Résultats reportés		12 307 946	6 708 545	6 708 545				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		55 796 452	51 197 052	51 197 051				
Résultat de la période		6 536 525	5 867 887	8 788 901				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	62 332 977	57 064 939	59 985 952				
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		371 116 352	333 834 292	347 502 235				

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2009
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin	31 décembre
	2009	2008
PASSIFS EVENTUELS	30 800 335	24 995 030
Cautions, avals et autres garanties données	30 800 335	24 995 030
ENGAGEMENTS DONNES	33 453 034	29 906 357
Engagements de financement en faveur de la clientèle	33 260 158	28 982 981
Engagements sur titres	192 876	923 376
ENGAGEMENTS RECUS	59 897 458	58 770 405
Cautions reçues	127 500	330 000
Garanties reçues	6 135 203	6 077 411
Intérêts à échoir sur contrats actifs	53 634 755	52 362 994
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	18 891 114	18 399 837
Effets Escomptés sur la Clientèle	24 000	31 853
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	18 867 114	18 367 984

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2009
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		17 448 698	15 584 815	32 585 850
Variation des produits réservés		163 016	313 021	505 951
Total du revenu de leasing	17	17 611 714	15 897 836	33 091 801
Autres produits d'exploitation	18	299 605	238 738	526 338
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		17 911 319	16 136 574	33 618 139
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	19	(8 393 291)	(7 655 291)	(16 245 413)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
	20	1 748 034	1 944 782	2 172 102
PRODUIT NET		11 266 062	10 426 065	19 544 828
Charges de personnel	21	(2 439 934)	(2 122 251)	(3 829 046)
Autres charges d'exploitation	22	(1 833 107)	(1 730 248)	(3 301 779)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	1 448 098	1 332 936	(850 302)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24	(156 626)	19 480	396 085
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(239 848)	(221 803)	(502 932)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(61 577)	(407 024)	(437 872)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 983 067	7 297 155	11 018 983
Autres gains ordinaires	27	187 977	73 309	251 621
Autres pertes ordinaires	28	(388)	(35 605)	(281 712)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 170 656	7 334 859	10 988 893
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	27 849
Impôt sur les bénéfices	29	(1 634 131)	(1 466 972)	(2 227 841)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 536 525	5 867 887	8 788 901
Résultat par action	16	1,127	1,012	1,515

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		Exercice 2008
		2009	2008	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	119 135 538	92 879 688	218 548 378
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(114 370 767)	(101 390 990)	(235 376 271)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(4 366 683)	(3 644 073)	(6 899 901)
Intérêts payés	33	(7 307 865)	(6 526 657)	(16 068 734)
Impôts et taxes payés	34	(2 577 163)	(902 277)	(1 871 931)
Autres flux de trésorerie	35	2 268 013	3 104 904	3 243 785
		<u>(7 218 927)</u>	<u>(16 479 405)</u>	<u>(38 424 673)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(644 919)	(1 180 086)	(1 665 266)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	23 040	4 000	37 086
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(3 555 696)	(2 181 388)	(3 167 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	457 440	5 212 807	6 717 746
		<u>(3 720 135)</u>	<u>1 855 333</u>	<u>1 922 366</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(4 189 134)	(4 198 912)	(4 198 987)
Encaissements provenant des emprunts	11	80 000 000	57 091 500	136 091 500
Remboursement d'emprunts	11	(77 568 191)	(45 288 606)	(103 020 111)
Flux liés au financement à court terme		12 000 000	2 800 000	(500 000)
		<u>10 242 675</u>	<u>10 403 982</u>	<u>28 372 402</u>
		<u>(696 387)</u>	<u>(4 220 090)</u>	<u>(8 129 905)</u>
Variation de trésorerie				
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(6 728 090)	1 401 815	1 401 815
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(7 424 477)	(2 818 274)	(6 728 090)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Les augmentations décidées par l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2009 n'ont pas été réalisées à la date de clôture de la situation.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2009 à la somme de 29.000.000 Dinars divisé en 5.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2007

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

A partir de 2007

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. La loi de finance pour la gestion 2006 a relevé le taux des provisions déductibles à 100%. Ce taux est applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Banques	1 078 290	6 021 144	595 464
- Caisses	4 446	4 445	4 900
<u>Total</u>	<u>1 082 736</u>	<u>6 025 589</u>	<u>600 365</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Créances de leasing (encours financiers)	340 230 218	301 180 052	324 470 342
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	983 634	552 666	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	4 486 401	4 277 327	3 030 438
<u>Total brut</u>	<u>345 700 253</u>	<u>306 010 045</u>	<u>327 935 751</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(9 603 964)	(9 521 320)	(11 030 598)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(14 160)	(77 931)	(9 016)
<u>Total des provisions</u>	<u>(9 618 124)</u>	<u>(9 599 251)</u>	<u>(11 039 614)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>336 082 129</u>	<u>296 410 794</u>	<u>316 896 137</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2008	<u>316 896 137</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	102 820 327
- Relocations	279 328
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(79 202 875)
- Remboursement des créances anticipées	(5 413 571)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(533 242)
- Relocations	(185 465)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(788 299)
- Reprises	2 209 789
Solde au 30 Juin 2009	<u>336 082 129</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Agriculture	39 494 415	15 932 558
Bâtiments TP	82 592 136	34 671 254
Industrie		
Agro-alimentaire	50 826 180	19 451 703
Chimie	23 168 014	11 667 528
Energie	1 150 734	1 014 722
Textile	22 939 122	8 085 453
Autres industries	142 513 077	63 390 840
Tourisme		
Hôtellerie	8 789 091	3 317 466
Agences de voyage	15 436 188	5 002 484
Location de voiture	42 089 325	20 611 270
Autres Tourisme	6 843 541	2 512 443
Commerce et service		
Commerce	173 062 819	75 007 266
Transport	65 657 535	28 433 523
Audio-visuel	329 109	73 505
Professions libérales	32 708 521	16 499 381
Autres Services	91 279 284	40 028 857
Total	<u>798 879 090</u>	<u>345 700 253</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Matériel de transport léger	226 564 153	101 694 839
Matériel de transport léger Utilitaire	43 418 651	21 555 576
Matériel de transport lourd	113 592 143	44 540 574
Matériel BTP	105 082 297	50 115 992
Equipement industriel	111 718 567	39 636 848
Equipement informatique	11 955 050	5 479 847
Autres	68 074 038	27 200 804
Sous total	<u>680 404 899</u>	<u>290 224 480</u>
Immeubles de bureaux	35 248 490	15 535 630
Immeubles industriels ou commerciaux	83 225 701	39 940 143
Total	<u>798 879 090</u>	<u>345 700 253</u>

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2009	2008	2008
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>384 167 786</u>	<u>339 040 067</u>	<u>366 325 557</u>
A recevoir dans moins d'1 an	159 200 771	139 715 656	151 267 354
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	214 246 307	188 231 669	203 779 159
A recevoir dans plus de 5 ans	10 720 708	11 092 742	11 279 044
Produits financiers non acquis	<u>52 431 091</u>	<u>48 177 872</u>	<u>51 108 051</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>331 736 695</u>	<u>290 862 195</u>	<u>315 217 506</u>
A recevoir dans moins d'1 an	132 665 708	115 566 381	125 542 108
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	189 434 257	165 383 873	179 411 634
A recevoir dans plus de 5 ans	9 636 730	9 911 941	10 263 765
Créances en cours (2)	4 486 401	4 277 327	3 030 438
Créances échues (3)	983 634	552 666	434 971
Contrats suspendus (contentieux) (4)	8 493 523	10 317 857	9 252 835
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	<u>345 700 253</u>	<u>306 010 045</u>	<u>327 935 751</u>

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	2 889 430	3 251 018	2 758 827
- Intérêts de retard à facturer	16 613	28 737	31 181
<u>Montant brut</u>	<u>2 906 043</u>	<u>3 279 755</u>	<u>2 790 008</u>
A déduire :			
- Provisions	(459 092)	(716 155)	(341 418)
- Produits réservés (*)	(312 507)	(359 777)	(392 569)
<u>Montant net</u>	<u>2 134 444</u>	<u>2 203 823</u>	<u>2 056 022</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	9 545 825	11 490 719	9 741 637
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>9 694 383</u>	<u>11 639 277</u>	<u>9 890 195</u>
A déduire :			
- Provisions	(8 079 522)	(9 611 175)	(8 223 805)
- Produits réservés	(1 449 922)	(1 744 981)	(1 474 618)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>16 381</u>	<u>134 563</u>	<u>43 215</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	<u>(59 428)</u>	<u>(73 044)</u>	<u>(117 686)</u>
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>2 091 397</u>	<u>2 265 342</u>	<u>1 981 552</u>

(*) Dont 89 803 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	314 565 492	19 029 277	1 068 204	19 021	11 018 258	345 700 253
Impayés	896 023	1 085 844	236 833	3 836	10 212 719	12 435 255
Avances et acomptes reçus (*)	(3 893 019)	(31 843)			(318 731)	(4 243 594)
Produits à recevoir	5 932	10 681				16 613
ENCOURS GLOBAL	311 574 428	20 093 959	1 305 037	22 857	20 912 246	353 908 527
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,36%	0,01%	5,93%	
			6,30%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	3 900 000	0	0	0	0	3 900 000
TOTAL ENGAGEMENTS	315 474 428	20 093 959	1 305 037	22 857	20 912 246	357 808 527
Produits réservés	0	0	48 355	808	1 682 889	1 732 054
Provisions affectées sur les impayés	0	0	26 189	1 237	8 511 188	8 538 614
Provisions affectées sur les encours	0	0	5 237	48	9 598 679	9 603 964
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	79 781	2 094	19 792 756	19 874 631
ENGAGEMENTS NETS	315 474 427	20 093 959	1 225 256	20 763	1 119 490	337 933 896
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			6,11%	9,16%	93,23%	
			88,10%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
Titres de participation	20 530 912	20 230 932	20 230 932
Titres immobilisés	4 200 694	2 423 539	2 209 209
Prêts au personnel	808 763	662 182	657 474
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 698	225 662	226 698
Dépôts et cautionnements versés	21 280	21 280	21 280
<u>Montant brut</u>	<u>25 788 347</u>	<u>23 563 595</u>	<u>23 345 593</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(150 000)	(5 500)	(305 500)
<u>Montant libéré</u>	<u>25 638 347</u>	<u>23 558 095</u>	<u>23 040 093</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(498 697)	(265 018)	(403 291)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(110 410)	(564 068)	(49 190)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>25 009 763</u>	<u>22 709 533</u>	<u>22 568 135</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	20 230 932	20 225 432	5 500
Additions de l'exercice			
- Libération de la moitié des 1 100 actions Esprit	-	5 500	(5 500)
- S.P.C.S	299 980	299 980	-
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	500 000	500 000	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2009</u>	<u>20 530 912</u>	<u>20 530 912</u>	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	2 209 209	1 909 209	300 000
Additions de l'exercice			
- M.B.G	2 000 000	2 000 000	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	246 420	246 420	-
- Libération du 3 ^{ème} quart des actions Tunisian Health Care Centers	-	150 000	150 000
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Hôtel GRANADA	(89 480)	(89 480)	-
- Société BYZACENE	(20 300)	(20 300)	-
- Etablissement Abdelmoula	(38 875)	(38 875)	-
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(6 280)	(6 280)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2009</u>	<u>4 200 694</u>	<u>4 050 694</u>	<u>150 000</u>

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	5,00	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,00	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	75 000	10,00	750 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	545 448	10,00	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,00	3 330 600		337 790	1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,00	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,00	61 000			2003/2007	4,07%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		10 822	2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		69 394	2005	0,54%
S.P.C.S	29 998	10,00	299 980			2009	30,00%
Maghreb Leasing Algérie	359 999		6 706 781			2006	30,00%
HOLDEFI	44 762		812 886			2006	4,60%
			20 530 912	-	498 697		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	(*)
* Etablissement Abdelmoula	2 914	26,700	77 804			2004	(*)
* Hotel GRANADA	24 386	10	243 860			2004	(*)
* Société Méhari Hammamet	2 000	100	200 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 597	100	159 700			2006	(*)
* Société PROMOTEL	3 250	100	325 000			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	60 000	10,00	600 000	150 000	67 500	2008	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10	300 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	19	246 420			2009	(*)
			4 200 694	150 000	110 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2009
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 319 367	107 061	34 060	-	2 460 488	1 947 558	125 875	-	2 073 433	387 055
Logiciels (en cours)		45 260	-	(34 060)	-	11 200	-	-	-	-	11 200
TOTAUX		2 364 627	107 061	-	-	2 471 688	1 947 558	125 875	-	2 073 433	398 255

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	-	-	-	38 692	1 341	959	-	2 300	36 392
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	359 006	170 730	-	23 040	506 696	131 504	36 857	-	168 361	338 335
Mobilier de bureau	10%	725 860	3 682	-	-	729 542	526 471	18 615	-	545 086	184 456
Matériel informatique	33%	1 237 601	48 897	-	-	1 286 498	1 105 326	42 839	-	1 148 165	138 333
Installations générales	10%	533 408	654	-	-	534 062	404 637	14 703	-	419 340	114 722
Constructions en cours		1 239 463	313 895	-	-	1 553 358	-	-	-	-	1 553 358
TOTAUX		4 203 451	537 858	-	23 040	4 718 269	2 199 949	113 973	-	2 313 922	2 404 347

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Frais d'émission des emprunts	654 233	678 137	721 154
- Fournisseurs d'exploitation, avances	-	5 000	-
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	383 921	1 259 389	404 026
- Avances et acomptes au personnel	11 025	9 990	14 542
- Crédit de TVA	864 721	1 857 357	1 493 973
- Acomptes provisionnels	771 029	404 062	-
- Compte courant Tunisie Factoring	72 397	71 729	59 330
- Compte courant S I M T	1 224 116	745 488	882 533
- Compte courant Tunisie LLD	217 677	229 894	208 737
- Compte courant MLA	83 054	87 629	175 069
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	42 607	42 607
- Autres comptes débiteurs	314 295	193 476	365 690
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest International Sicar	500 000	-	-
- Produits à recevoir des tiers	289 950	128 641	511 114
- Produits à recevoir sur contrats de portages	215 654	244 943	178 453
- Compte d'attente	234 944	182 054	226 233
- Charges constatées d'avance	901 615	664 524	571 946
Total brut	6 761 805	6 804 920	5 855 407
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(105 136)	(442 554)	(105 136)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(42 890)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	-	-	(144 403)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(258 359)	(58 320)	(265 257)
Total net	6 322 480	6 208 782	5 245 347

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)**TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS****AU 30 JUIN 2009**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 714 471	101 297	1 815 768	993 317	168 218	1 161 535	654 233
TOTAUX		1 714 471	101 297	1 815 768	993 317	168 218	1 161 535	654 233

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Banques, découverts	8 507 212	8 843 864	7 328 455
Total	8 507 212	8 843 864	7 328 455

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
Emprunts			
- Banques locales	72 018 198	51 736 687	61 070 027
- Banques étrangères	27 247 402	39 509 610	33 444 764
- Emprunts obligataires	115 000 000	97 000 000	114 000 000
- Billets de trésorerie	47 000 000	37 300 000	35 000 000
- Trésor Tunisien	-	3 319 000	3 319 000
Total emprunts	261 265 600	228 865 297	246 833 791
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	621 377	795 986	637 477
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	431 699	632 350	480 882
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 645 228	3 272 729	2 685 426
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	240 422	97 232	128 482
Total dettes rattachées	4 938 726	4 798 297	3 932 267
Total	266 204 326	233 663 594	250 766 060

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	61 070 027	65 000 000	54 051 829	72 018 198	20 370 996	51 647 202
* AMEN BANK	2 187 500	-	437 500	1 750 000	-	1 750 000
* AMEN BANK	8 750 000	-	625 000	8 125 000	5 000 000	3 125 000
* STUSID	3 437 500	-	625 000	2 812 500	1 562 500	1 250 000
* B.E.S.T BANK	25 000 000	50 000 000	50 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	1 486 027	-	406 329	1 079 698	223 496	856 202
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* BTE	1 875 000	-	625 000	1 250 000	-	1 250 000
* BTE	3 334 000	-	833 000	2 501 000	835 000	1 666 000
* ATTIJARI BANK	2 000 000	-	500 000	1 500 000	250 000	1 250 000
* BIAT	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* BIAT	-	10 000 000	-	10 000 000	8 500 000	1 500 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	33 444 764	=	6 197 362	27 247 402	16 607 775	10 639 627
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 840 667	-	288 747	1 551 920	902 608	649 312
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 701 942	-	340 391	1 361 551	680 769	680 782
* Crédit FMO V	9 041 500	-	1 506 917	7 534 583	4 520 750	3 013 833
* JEXIM BANK	3 517 238	-	703 446	2 813 792	1 406 896	1 406 896
* BEI (crédit participatif)	474 398	-	0	474 398	474 398	0
* B.E.I	9 775 548	-	1 938 230	7 837 318	5 248 948	2 588 370
* PROPARCO	3 026 471	-	838 632	2 187 839	1 049 408	1 138 431
* OPEC FUND	4 067 000	-	580 999	3 486 001	2 323 998	1 162 003
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	94 514 791	65 000 000	60 249 191	99 265 600	36 978 771	62 286 829

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2003	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2004	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2004 II	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	-	15 000 000	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	114 000 000	15 000 000	14 000 000	115 000 000	84 000 000	31 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	35 000 000	83 000 000	71 000 000	47 000 000	-	47 000 000
* TRESOR TUNISIEN	3 319 000	-	3 319 000	-	-	0
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	38 319 000	83 000 000	74 319 000	47 000 000	-	47 000 000
TOTAL GENERAL	246 833 791	163 000 000	148 568 191	261 265 600	120 978 771	140 286 829

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Avances et acomptes reçus des clients	4 243 594	3 151 722	3 045 810
- Dépôts et cautionnements reçus	4 577 467	5 593 764	4 870 061
<u>Total</u>	<u>8 821 061</u>	<u>8 745 486</u>	<u>7 915 871</u>

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	92 326	221 332	149 429
- Factures non parvenues	341 807	190 753	308 436
<u>Sous total</u>	<u>434 133</u>	<u>412 085</u>	<u>457 865</u>
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	4 096 770	1 998 367	2 492 887
- Effets à payer	13 528 520	17 002 356	12 586 403
- Factures non parvenues	76 412	267 859	204 216
- Retenues de garantie	500 070	464 838	503 546
<u>Sous total</u>	<u>18 201 772</u>	<u>19 733 420</u>	<u>15 787 051</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>18 635 905</u>	<u>20 145 505</u>	<u>16 244 917</u>

NOTE 14 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266	419 266
- Provisions pour impôt différé	-	27 849	-
- Autres provisions pour risques	958 875	709 638	726 564
<u>Total des provisions</u>	<u>1 378 141</u>	<u>1 156 753</u>	<u>1 145 830</u>

NOTE 15 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Personnel, rémunérations dues	189	1 297	12 187
- Personnel, provisions pour congés payés	360 329	296 647	292 171
- Personnel, autres charges à payer	1 165 757	792 087	846 166
- Etat, retenues sur salaires	45 221	41 789	38 101
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	381 430	327 579	286 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	18 054	48 916	6 008
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 634 131	1 466 972	971 425
- Etat, autres impôts et taxes à payer	164 534	308 623	241 296
- Actionnaires, dividendes à payer	5 866	5 575	5 500
- C.N.S.S	164 618	143 557	143 996
- Autres comptes créditeurs	922 185	451 108	768 988
- Diverses charges à payer	265 079	174 000	225 000
- Charges à payer sur contrats de portage	23 064	156 001	180 400
- Produits constatés d'avance	86 272	-	97 401
Total	5 236 729	4 214 151	4 115 152

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Capital social (A)	29 000 000	28 500 000	28 500 000
- Réserve légale (B)	3 211 665	3 211 664	3 211 665
- Réserves affectées à l'augmentation du capital (C)	-	1 500 000	1 500 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	7 500 000	7 500 000	7 500 000
- Résultats reportés	12 307 946	6 708 545	6 708 545
Total des capitaux propres avant résultat de la période	55 796 452	51 197 052	51 197 051
Résultat de la période	6 536 525	5 867 887	8 788 901
Total des capitaux propres avant affectation (E)	62 332 977	57 064 939	59 985 952
Résultat par action:			
Résultat de la période (1)	6 536 525	5 867 887	8 788 901
Nombre d'actions (2) (*)	5 800 000	5 800 000	5 800 000
Résultat par action (1) / (2) (D)	1,127	1,012	1,515

(A) Au 30 juin 2009, le capital social est de DT : 29.000.000 composé de 5.800.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérées en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 30 juin 2009 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 30 juin 2009.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**ARRETE AU 30 juin 2009**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	(5 432 105)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(4 200 000)		(4 200 000)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					-
Résultat au 31 décembre 2008							8 788 901	8 788 901
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009						8 788 901	(8 788 901)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						(4 189 500)		(4 189 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)					-
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)			1 000 000		-
Résultat au 30 juin 2009							6 536 525	6 536 525
Solde au 30 Juin 2009	29 000 000	7 500 000	-	3 211 665	3 776 843	12 307 946	6 536 525	62 332 977

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
Intérêts conventionnels	17 012 805	15 035 745	31 349 637
Intérêts intercalaires	214 115	221 166	397 431
Intérêts de retard	221 778	327 904	838 782
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>17 448 698</u>	<u>15 584 815</u>	<u>32 585 850</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(78 587)	(87 260)	(190 092)
. Intérêts de retard	(71 591)	(84 778)	(136 895)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	153 499	313 253	520 408
. Intérêts de retard antérieurs	159 695	171 806	312 530
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>163 016</u>	<u>313 021</u>	<u>505 951</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>17 611 714</u>	<u>15 897 836</u>	<u>33 091 801</u>

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	137 829	121 789	208 301
- Commissions d'assurance	161 776	116 949	318 037
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>299 605</u>	<u>238 738</u>	<u>526 338</u>

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Intérêts des emprunts obligataires	3 822 512	3 109 544	6 605 348
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	1 810 151	1 582 426	3 475 323
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 028 230	1 273 631	2 540 484
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	168 218	145 500	326 172
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>6 829 111</u>	<u>6 111 101</u>	<u>12 947 327</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	521 761	357 131	729 034
- Intérêts sur opérations de financement	1 097 336	1 122 419	2 478 517
- Pénalités fiscales et sociales	-	-	1 496
- Pertes de change	-	1 011	1 011
- Gains de change	(7 532)	-	-
- Autres	(47 385)	63 629	88 028
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 564 180</u>	<u>1 544 190</u>	<u>3 298 086</u>
<u>Total général</u>	<u>8 393 291</u>	<u>7 655 291</u>	<u>16 245 413</u>

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Produits des participations	1 596 070	1 738 120	1 794 426
- Produits des titres Immobilisés	113 438	184 913	327 118
- Revenus des autres créances immobilisées	37 523	21 300	49 737
- Revenus des valeurs mobilières de placement	1 003	448	821
<u>Total</u>	<u>1 748 034</u>	<u>1 944 782</u>	<u>2 172 102</u>

NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Salaires et compléments de Salaires	1 191 596	1 040 840	2 116 052
- Bonus	784 400	674 000	946 000
- Indemnités représentatives de frais	65 116	62 260	115 560
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	250 138	216 916	419 112
- Autres charges sociales	148 684	128 235	232 322
<u>Total</u>	<u>2 439 934</u>	<u>2 122 251</u>	<u>3 829 046</u>

NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Achat de matières et fournitures	41 132	42 148	83 434
<u>Total des achats</u>	<u>41 132</u>	<u>42 148</u>	<u>83 434</u>
- Locations	175 878	160 033	325 801
- Charges locatives et de copropriété	28 610	20 049	47 661
- Entretiens et réparations	77 760	100 026	174 414
- Primes d'assurances	23 576	25 093	43 528
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	162 431	173 655	317 908
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>468 255</u>	<u>478 856</u>	<u>909 312</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	420 138	394 736	788 425
- Publicités, publications, relations publiques	261 976	175 828	324 118
- Déplacements, missions et réceptions	254 631	257 401	499 031
- Frais postaux et de télécommunications	86 359	87 557	176 684
- Services bancaires et assimilés	114 996	114 762	251 223
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 138 100</u>	<u>1 030 284</u>	<u>2 039 481</u>
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	1 243	453	3 421
- Autres	3 869	2 149	7 400
<u>Total des charges diverses</u>	<u>37 512</u>	<u>35 002</u>	<u>75 621</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	36 236	31 225	63 482
- T.C.L	100 000	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	11 872	12 733	30 449
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>148 108</u>	<u>143 958</u>	<u>193 931</u>
<u>Total général</u>	<u>1 833 107</u>	<u>1 730 248</u>	<u>3 301 779</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	1 383 626	901 068	4 610 821
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 831 724)	(2 233 996)	(3 760 519)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	1 543 935	4 048 919
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	(1 543 943)	(4 048 919)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>(1 448 098)</u>	<u>(1 332 936)</u>	<u>850 302</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	67 500	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	95 406	-	138 272
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(6 280)	(19 480)	(534 358)
<u>Total</u>	<u>156 626</u>	<u>(19 480)</u>	<u>(396 085)</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	125 875	118 893	240 811
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	113 973	102 910	262 121
<u>Total</u>	<u>239 848</u>	<u>221 803</u>	<u>502 932</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	365 247	39 521
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	351 340
- Dotations aux provisions pour risques et charges	232 311	46 777	63 703
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(170 734)	(5 000)	(16 692)
<u>Total</u>	<u>61 577</u>	<u>407 024</u>	<u>437 872</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	3 078	16 880
- Autres gains sur éléments exceptionnels	76 438	2 800	41 584
- Autres produits	111 539	67 431	193 157
<u>Total</u>	<u>187 977</u>	<u>73 309</u>	<u>251 621</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2009	2008	2008
- Abandon de créances	-	-	206 937
- Apurement d'autres comptes	-	30 459	66 826
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	388	5 146	7 949
Total	388	35 605	281 712

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2009 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	12 531 646	15 996 480	15 996 480
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(12 451 867)	(14 770 474)	(12 531 646)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 045 810)	(3 329 412)	(3 329 412)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	4 243 594	3 151 722	3 045 810
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(93 863)	(131 890)	(356 004)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(4 870 061)	(4 900 369)	(4 900 369)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	4 577 467	5 593 764	4 870 061
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 371 039)	(1 909 937)	(1 909 937)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 382 270	2 031 707	2 371 039
- TVA collectées	+	15 497 375	14 101 982	28 843 402
- Loyers encaissés	+	96 429 795	81 644 889	188 568 664
- Loyers encaissés d'avance en principal		-	(8 958 211)	(8 958 211)
- Intérêts de retard	+	221 778	327 904	838 782
- Créances virées en Pertes	-	(388)	(1 579 540)	(4 330 631)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	533 242	259 702	581 608
- Remboursements anticipés	+	5 413 571	5 229 582	9 540 440
- Produits sur Cessions anticipées	+	137 829	121 789	208 302
Encaissements reçus des clients		119 135 538	92 879 688	218 548 378

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	15 787 051	20 744 344	20 744 344
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(18 201 772)	(19 733 420)	(15 787 051)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(404 026)	(3 942 816)	(3 942 816)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	383 921	1 259 389	404 026
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	102 820 327	88 582 614	205 350 587
- TVA sur Investissements	+	13 985 266	14 480 879	28 607 181
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>114 370 767</u>	<u>101 390 990</u>	<u>235 376 271</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(14 542)	(17 997)	(17 997)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	11 025	9 990	14 542
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(571 946)	(551 136)	(551 136)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	901 615	664 524	571 946
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	457 865	321 424	321 424
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(434 133)	(412 085)	(457 865)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	12 187	1 265	1 265
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(189)	(1 297)	(12 187)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	292 171	241 650	241 650
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(360 329)	(296 647)	(292 171)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	846 166	468 144	468 144
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 165 757)	(792 087)	(846 166)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	38 101	32 341	32 341
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(45 221)	(41 789)	(38 101)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	286 513	402 174	402 174
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(381 430)	(327 579)	(286 513)
- C.N.S.S en début de période	+	143 996	121 534	121 534
- C.N.S.S en fin de période	-	(164 618)	(143 557)	(143 996)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	225 000	166 753	166 753
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(265 079)	(174 000)	(225 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	180 400	130 931	130 931
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(23 064)	(156 001)	(180 400)
- TVA, payées sur biens et services	+	273 019	288 977	541 835
- Charges de personnel	+	2 439 934	2 122 251	3 829 046
- Autres charges d'exploitation	+	1 833 107	1 730 248	3 301 779
- Impôts et taxes	-	(148 108)	(143 958)	(193 931)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>4 366 683</u>	<u>3 644 073</u>	<u>6 899 901</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Frais d'émission d'emprunt	+	101 297	288 069	511 758
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	6 008	19 208	19 208
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(18 054)	(48 916)	(6 008)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	2 685 426	1 932 209	1 932 209
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(3 645 228)	(3 272 729)	(2 685 426)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	637 477	899 485	899 485
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(621 377)	(795 986)	(637 477)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	480 882	555 609	555 609
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(431 699)	(632 350)	(480 882)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période		128 482	169 499	169 499
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		(240 422)	(97 232)	(128 482)
- Charges financières	+	8 393 291	7 655 291	16 245 413
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(168 218)	(145 500)	(326 172)
<u>Intérêts payés</u>		<u>7 307 865</u>	<u>6 526 657</u>	<u>16 068 734</u>

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	971 425	288 510	288 510
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(1 634 131)	(1 466 972)	(971 425)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	771 029	404 062	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	241 296	374 370	374 370
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(164 534)	(308 623)	(241 296)
- TVA payées	+	609 839	-	-
- Impôts et taxes	+	148 108	143 958	193 931
- Impôts sur les bénéfices	+	1 634 131	1 466 972	2 227 841
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>2 577 163</u>	<u>902 277</u>	<u>1 871 931</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	511 114	224 349	224 349
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(289 950)	(128 641)	(511 114)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	178 453	445 282	445 282
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(215 654)	(244 943)	(178 453)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	365 690	206 134	206 134
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(314 295)	(193 476)	(365 690)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	59 330	69 352	69 352
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	(72 397)	(71 729)	(59 330)
- Compte courant SIMT en début de période	+	882 533	481 685	481 685
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 224 116)	(745 488)	(882 533)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	208 737	1 183 743	1 183 743
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(217 677)	(229 894)	(208 737)
- Compte courant MLA en début de période		175 069	128 866	128 866
- Compte courant MLA en fin de période	-	(83 054)	(87 629)	(175 069)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période		42 607	42 607	42 607
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(42 607)	(42 607)
- Comptes d'attente en début de période	+	226 233	140 423	140 423
- Comptes d'attente en fin de période	-	(234 944)	(182 054)	(226 233)
- Placements en titres en début de période	+	63 768	6 632	6 632
- Placements en titres en fin de période	-	(21 244)	(15 155)	(63 768)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(768 988)	(465 622)	(465 622)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	922 185	451 108	768 988
- Produits des placements	+	1 748 034	1 944 781	2 172 102
- Autres produits d'exploitation	+	161 776	116 949	318 037
- Autres gains ordinaires	+	187 977	70 231	234 741
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 268 013</u>	<u>3 104 904</u>	<u>3 243 785</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Fournisseurs, avances en début de période	-	-	(450)	(450)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	-	5 000	-
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	107 061	56 585	118 253
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	537 858	1 118 951	1 547 463
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>644 919</u>	<u>1 180 086</u>	<u>1 665 266</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	23 040	922	20 206
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	-	3 078	16 880
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>23 040</u>	<u>4 000</u>	<u>37 086</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	805 480	450 000	450 000
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 396 420	1 500 088	2 100 088
- Dépôts et cautionnements versés	-	-	2 000	2 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		353 796	229 300	615 112
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>3 555 696</u>	<u>2 181 388</u>	<u>3 167 200</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	254 935	4 713 369	5 827 787
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	-	220 000	220 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	202 505	279 438	669 959
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>457 440</u>	<u>5 212 807</u>	<u>6 717 746</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Dividendes et tantièmes	+	4 189 500	4 200 000	4 200 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	5 500	4 487	4 487
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(5 866)	(5 575)	(5 500)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>4 189 134</u>	<u>4 198 912</u>	<u>4 198 987</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2009	2008	2008
- Banques	+	1 078 290	6 021 144	595 464
- Caisses	+	4 446	4 445	4 900
- Banques, découverts	-	(8 507 212)	(8 843 864)	(7 328 455)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(7 424 477)</u>	<u>(2 818 274)</u>	<u>(6 728 090)</u>

NOTE 42 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2009.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux

normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » arrêtés au 30 Juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2009

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL